



**syndicat autonome des enseignants neuchâtois**  
membre du SER (syndicat des enseignants romands), de l'Intersyndicale  
des Enseignants BEJUNE & de la FPS (formation professionnelle suisse)

# Résolution

## Du bon usage des outils informatiques

*Pour une utilisation raisonnée des moyens de communication modernes  
dans la gestion de la classe*

### Contexte

- Au fil des ans, au-delà de leur apport pédagogique, l'utilisation d'outils informatiques dans la gestion de l'école s'est accrue spectaculairement ;
- Les enseignants sont ainsi appelés à utiliser de multiples plates-formes et outils informatiques officiels (RPN ; évaluation aux cycles 1 et 2; PER; MER; Maths; CLOEE ; ProNote, etc).

### Résolution

L'assemblée générale du SAEN demande au Département de l'Éducation et de la Famille :

- d'assurer aux enseignants un accès simplifié à l'ensemble des plates-formes numériques qu'ils sont appelés à utiliser ;
- de ne mettre en place que des outils apportant une claire plus-value ;
- de faire en sorte que l'utilisation de l'informatique ne contraigne pas les enseignants à accomplir une tâche à double, voire à triple ;
- de compenser toute nouvelle prestation attendue des enseignants par des mesures d'allégement équivalentes.

*(Résolution adoptée à l'unanimité!)*

Colombier, le 1<sup>er</sup> novembre 2017